

Communiqué de prévision de dépassement du seuil d'alerte sur persistance	
Polluant en cause	Particules fines de moins de 10 micromètres de diamètre. Cela s'explique en partie par le passage de brumes de « poussières du Sahara » dans l'atmosphère de la Guyane.
Zones concernées	Stations de l'île de Cayenne et de Kourou
Prévision de seuil dépassé	Seuil d'alerte sur persistance : au moins 50 µg/m³ de moyenne journalière sur 3 jours constatés
Commentaires	<p><i>Depuis le samedi 20/02/2021, une brume de sable survole notre territoire. Par conséquent de fortes concentrations de particules fines PM₁₀ sont présentes dans notre atmosphère. Ce matin, le seuil d'information et de recommandation est dépassé sur nos trois stations. Aujourd'hui, à 9H, les concentrations moyennes en particules fines PM₁₀ étaient de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>◆ 58,9 µg/m³ sur Cayenne ;</i> <i>◆ 53,3 µg/m³ sur Matoury ;</i> <i>◆ 69,5 µg/m³ sur Kourou.</i> <p>Compte tenu de la présence des brumes de sable, il est prévu que les concentrations en particules PM₁₀ soient supérieures au SIR pour la journée d'aujourd'hui. La procédure d'alerte sur persistance est déclenchée ce lundi 01/03/2021.</p>
Prévisions	<i>L'épisode devrait perdurer durant les prochains jours.</i>

Recommandations sanitaires

Aux personnes vulnérables (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques) **et sensibles** (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)), **nous recommandons de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Eviter les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe ;
- Privilégier les activités modérées.

Nous recommandons à la population générale de :

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Réduire, voire de reporter, les activités physiques et sportives intenses¹ (dont les compétitions)

¹ Activité physique sportive et intense : activité qui oblige à respirer par la bouche

Recommandations comportementales

Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :

- Ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abatti ;
- Privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...);
- Éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).